



**FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE**



ATELIER DE LECTURE SUR L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

AUTOMNE 2014

**Les mercredis 29 octobre et 5, 12 novembre de 17h à 19h
– ouvert à tous –**

L'écologie politique regroupe aujourd'hui différents questionnements, se construit à partir de questions concrètes, de mouvements sociaux et de courants de réflexion divers. C'est la raison pour laquelle l'atelier se propose, textes à l'appui, d'interroger sous plusieurs angles ce champ foisonnant dont la définition même est loin de faire consensus. L'objectif est d'aborder l'écologie politique via trois thèmes précis afin, d'une part, de mettre en évidence les polémiques qui peuvent la traverser et la constituer ; afin, d'autre part, de nous demander ensemble ce qu'il convient d'entendre par « écologie politique ».

L'atelier abordera donc l'écologie politique à travers des textes (voir les références plus bas), dont la lecture est la seule condition de participation. Il se déroulera en trois séances, chacune accueillie dans un lieu différent afin de permettre une plus grande diversité de dialogue :

Mercredi 29 octobre, à la Fondation de l'Écologie Politique : « Déplacements concomitants entre écologie politique, éthique environnementale et écologie scientifique »

Mercredi 5 novembre, salle 511, Laboratoire NoSoPhi/PhiCo, Université Panthéon Sorbonne Paris 1 : « Les théories de la justice environnementale : évacuation de la question environnementale ? »

Mercredi 12 novembre, salle T206, Laboratoire Mosaïques, Université Paris Ouest Nanterre : « La dimension pratique de l'écologie politique »

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez nous écrire aux adresses suivantes :

adrien.krauz@inruse.org, larroque.claire@gmail.com, raphael.zummo.1@laval.ca



Séance du 29 octobre : Déplacements concomitants entre écologie politique, éthique environnementale et écologie scientifique

Dès une de ses formulations pionnières chez André Gorz, l'écologie politique a essentiellement délimité son champ par opposition à l'écologie scientifique, celle-ci étant associée à un camouflage technocratique d'une crise dont les ressorts seraient en réalité politiques. Or, il y a lieu de se demander s'il n'y a pas différence des sciences eu égard à leur potentiel technocratique et, conséquemment, vis-à-vis de l'écologie politique. Sous ce rapport, la transformation de l'écologie scientifique d'un modèle homéostatique en un modèle incluant structurellement des perturbations spatio-temporelles offrira un cas de figure stimulant à notre réflexion. Par ailleurs, il apparaîtra que non seulement écologie politique et écologie scientifique semblent pouvoir se redéfinir synchroniquement, mais qu'également l'éthique environnementale, en particulier les rapports entre anthropocentrisme et écocentrisme, peut subir de nouvelles inflexions si elle se pense à même les reconfigurations des deux écologies.

A lire :

- Gorz André, "L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation", dans son ouvrage *Écologica*, Paris, Galilée, 2008
Disponible gratuitement en ligne à cette adresse: <https://collectiflieuxcommuns.fr/spip/264-l-ecologie-politique-entre>.
- Blandin Patrick, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Versailles, Quæ , Disponible à l'achat en format pdf sur le site de l'éditeur: <http://www.quae.com/fr/r37-de-la-protection-de-la-nature-au-pilotage-de-la-biodiversite.html>.
- Zummo, Raphaël. 2014. « Écologie des perturbations, écocentrisme et écologie politique ». Non encore publié. Prière de ne pas citer sans autorisation de l'auteur : raphael.zummo.1@ulaval.ca
Texte à télécharger ici :
<https://webcloud6.zaclys.com/public.php?service=files&t=d3cf3e4cfe2878b57f6945fb2735098d>
- Larrère, Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature: pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 281-312

Séance du 5 novembre : Les théories de la justice environnementale : évacuation de la question environnementale ?

En se préoccupant des inégalités environnementales, les théories de la justice environnementale s'attachent à étudier la répartition des avantages et des problèmes environnementaux, à analyser les mécanismes de production de ces inégalités et envisagent les modalités d'une répartition équitable des charges (financières ou autres) liées aux politiques environnementales (restauration environnements dégradés, prévention des risques etc.). Mais, en réduisant la question de la justice environnementale à une question de justice distributive, les théories de la justice environnementale n'évacuent-elles pas *in fine* la question environnementale ? De quelle nature est-il question dans les théories de la justice environnementale ? De quelle nature devrait-il être question pour penser une écologie politique qui puisse articuler le social et l'environnemental ?

A lire :

- Larrère Catherine (2009), « La justice environnementale », *Multitudes*, n° 36, p. 156-162.
- Gordon Walker, " Beyond Distribution and Proximity: Exploring the Multiple Spatialities of Environmental Justice", in R. Holifield, M. Porter, G. Walker (eds.), *Spaces of environmental justice*, Wiley-Blackwell, 2010, p. 24-46
- Keucheyan Razmig, "Racisme environnemental", chap. 1, *La nature est un champ de bataille*, La Découverte, Paris, 2014, p.
- Schlosberg, David (2004), "Reconceiving environmental justice: global movements and political theories", *Environmental Politics*, vol. 13, n°3, p. 517-540.

Textes à télécharger en suivant ce lien :

<https://webcloud6.zaclys.com/public.php?service=files&t=4a6a0a3537843270cc2c376d3ebaac38>

Séance du 12 novembre : La dimension pratique de l'écologie politique

Comment mettre en oeuvre le ou les projets de société sous-tendus par l'écologie politique ? L'émergence de la thématique de la "transition" en des milieux variés (institutionnels, militants, académiques, etc.) questionne les voies de passage à des modes de vie plus soutenables et plus justes. Une distinction s'opère ainsi entre des approches politiques de l'écologie et des approches plus "pratiques", lesquelles, si elles poursuivent des buts similaires, sont fréquemment renvoyées dos-à-dos. Dans quelle mesure ces approches peuvent-elles se compléter ? Quelle est la dimension pratique de l'écologie politique ? L'écologie pratique vient-elle renouveler les formes d'action collectives codifiées sous le vocable de "politique" ?

A lire :

- Flipo, Fabrice (2013), « Les mouvements de « la transition » ou l'importance de la complémentarité », *Mouvements* n° 75(3): 99-109.
- Kenis, Anneleen, et Erik Mathijs (2014), « (De) politicising the local: The case of the Transition Towns movement in Flanders (Belgium) », *Journal of Rural Studies* 34:172-83.
- North, Peter (2010), « Eco-localisation as a progressive response to peak oil and climate change – A sympathetic critique », *Geoforum* 41(4): 585-94.

Textes à télécharger sur ce lien :

<https://webcloud6.zaclys.com/public.php?service=files&t=770ed2376b46ae13d060e5142276256d>